



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique de la fonction publique

Question écrite n° 48397

Texte de la question

M. Léonce Deprez appelle l'attention de M. le ministre de la fonction publique et de la réforme de l'Etat sur le retard de l'installation et, a fortiori, de l'action de l'observatoire de l'emploi public. Créé en juillet 1999, cet organisme n'est pas, à ce jour, installé alors que sa mission était de conseiller le Premier ministre dans ses arbitrages sur les redéploiements d'effectifs et de déterminer les missions qui pourraient être sous-traitées par le secteur privé. Ce retard n'a pas manqué d'être souligné par un récent rapport du commissariat général au Plan. Il lui demande toutes précisions sur les raisons de ce retard et les perspectives de mise en place de cet observatoire.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire attire l'attention du Gouvernement sur l'observatoire de l'emploi public. Créé par un décret du 13 juillet 2000, l'observatoire a été installé par le ministre de la fonction publique et de la réforme de l'Etat le 19 septembre dernier. Son comité technique s'est réuni à plusieurs reprises. Son conseil d'orientation s'est réuni pour la seconde fois le 15 février dernier et a approuvé son programme de travail pour l'année 2001. Ce programme vise, d'une part, à recenser les effectifs employés dans les services de l'Etat, des collectivités territoriales et des établissements publics administratifs et, d'autre part, à mutualiser les techniques de gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences déjà développées par les administrations. Le délai d'un an entre la décision prise en CIRE et la création effective de l'observatoire provient de la nécessaire concertation préalable à la création de tout organisme associant des représentants du Parlement, de l'ensemble des ministères, des collectivités territoriales et des organisations syndicales.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48397

Rubrique : Fonction publique de l'Etat

Ministère interrogé : fonction publique et réforme de l'État

Ministère attributaire : fonction publique et réforme de l'État

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 juillet 2000, page 3893

Réponse publiée le : 5 mars 2001, page 1409